

Développement des TIC

Sinatambou: " L'implication du secteur privé importante "

Le secteur privé, en apportant de l'investissement et la formation des ressources humaines, a son rôle à jouer aux côtés des autres partenaires dans le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) à Maurice, estime le ministre de tutelle, Étienne Sinatambou. Ce dernier s'exprimait, mercredi après-midi, à l'ouverture d'une conférence sur les centres incubateurs, à l'université de Maurice. Cette conférence du National Computer Board (NCB) visait à informer et motiver les étudiants - et potentiels futurs entrepreneurs - sur la structure que pourrait offrir un centre incubateur pour d'éventuels projets.

L'enthousiasme de Maurice à développer ce secteur des TIC repose sur l'implication du gouvernement, des chercheurs, mais surtout du secteur privé, estime le ministre. La qualité des ressources humaines sera un facteur important dans la réussite de ce projet, et le "coaching" - disponible dans les entreprises - est un élément qui compte, suggère-t-il.

Cette réussite dépend également de l'existence d'une " *computer-literate society* " selon Étienne Sinatambou, qui dit compter sur ces jeunes présents devant lui, et les autres, pour donner corps à cette société habitée par la culture informatique.

Les jeunes bénéficieront du développement des TIC à Maurice, selon le ministre, ce secteur étant appelé à générer de nombreux emplois. Notre pays doit vraiment devenir un *hub* régional pour les services en TIC, affirme-t-il.

Des dizaines d'étudiants de l'université de Maurice, principalement dans le domaine de l'informatique, assistaient à cette conférence, organisée par le National Computer Board (NCB) pour promouvoir l'idée de centres incubateurs, et appeler les jeunes à lancer leur entreprise dans le secteur des TIC, une fois leurs études terminées.

La conférence était animée par Roshan Seebaluck, responsable du centre incubateur du NCB, et Irina Nunberger, consultante allemande du Experplan GmbH. Cette dernière a surtout présenté les principes d'un centre incubateur et les caractéristiques de certains centres en Europe et au Japon. Le NCB et la consultante ont fait appel aux étudiants afin qu'ils fassent part de leur volonté de monter leur entreprise sur la base d'idées originales. Un formulaire leur a été distribué à ce propos. Les idées ne manquent pas, mais l'expertise pour monter une entreprise et trouver le financement font le plus souvent défaut pour lancer une entreprise, relève le NCB.

Ce dernier gère déjà un centre incubateur, à Port-Louis. Ce centre héberge des petites entreprises naissantes dans le secteur des TIC en leur offrant un loyer, une connexion Internet et des services administratifs, à des tarifs préférentiels. De quoi leur permettre, idéalement, de se développer avant de continuer à opérer dans un cadre normal. Dix-sept petites entreprises sont ainsi passées par le centre incubateur du NCB à ce jour, avec plus ou moins de succès.